



Quel recours pour suspension du permis de conduire

Par **Olivieroux**, le **19/12/2019** à **23:07**

Je viens de recevoir le 48si signifiant la perte de mon suite à des infractions commises en Guadeloupe ou je n ai jamais séjourné. J ai appelé le tribunal de grande instance le tribunal d instance le tribunal de police et le tribunal correctionnel de basse-terre en guadeloupe personne n'a retrouvé la trace de ces in fractions, de cette condamnation. Je ne peux plus travailler je suis artisan et je subi de plein fouet les préjudices de cette erreur je ne sais pas quoi faire . Qui plus est je ne suis plus en capacité de me verser un salaire. Que faire.

Par **Visiteur**, le **19/12/2019** à **23:37**

Bonjour

Vous êtes peut-être victime d'une usurpation de plaques d'immatriculation. L'affaire apparaît délicate et je vous conseille de vous faire assister par un avocat spécialisé.